



Bulletin Officiel

N° 3672 Jeudi 26 Août 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

OBLIGATIONS DES SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIVES A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010

2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA « SOPAT »

3-4

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

5

COURBE DES TAUX

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7-8

ANNEXE

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE ARRETES AU 30 JUIN 2010
BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA -

COMMUNIQUE DU CMF

**OBLIGATIONS DES SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIVES A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papier et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2010**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société de Production Agricole de Téboulba « SOPAT »

Siège Social : Avenue du 23 Janvier – 5080 Téboulba- BP 19

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 Juillet 2010 a décidé dans sa première résolution d'augmenter le capital social de la SOPAT à concurrence de 1 312 500 DT en numéraire pour le porter de 10 500 000 DT à 11 812 500 DT par la création de 1 312 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 3 DT, soit 1 DT de nominal et 2 DT de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire a également décidé, au cas où les souscriptions qui seront réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, de recourir aux facultés prévues par l'article 298 du code des sociétés commerciales. Elle a de ce fait, délégué au conseil d'administration le pouvoir d'utiliser toutes ou certaines des facultés prévues par le dit article. A ce propos, le conseil d'administration réuni le 5 août 2010 a décidé d'utiliser les deux facultés suivantes :

1. limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins du montant de l'augmentation de capital ;
2. redistribuer entre les actionnaires les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'AGE a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour la concrétisation de l'opération.

Caractéristiques de l'émission :

- Montant de l'émission** : Le capital social sera augmenté de 1.312.500 DT par souscription en numéraire.
- Nombre d'actions à émettre** : 1.312.500 actions.
- Valeur nominale des actions** : 1 dinar*.
- Forme des actions à émettre** : Nominative.
- Catégorie** : Ordinaire.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à 3 DT, soit 1 DT de nominal et 2 DT de prime d'émission, à libérer en totalité lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 1 312 500 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

(*) L'assemblée générale extraordinaire du 09/02/2010 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de cinq de (5) à un (1) dinar. La date d'effet de cette décision est le 31 /07/ 2010, soit le lendemain de la date de paiement des dividendes au titre de 2009, date qui a été fixée au 30 juillet 2010 par l'assemblée générale ordinaire du 14/06/2010

- Suite -

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible

A raison d'une (1) action nouvelle pour huit (8) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter, soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOPAT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Les actions souscrites à titre réductible sont attribuées aux actionnaires et aux cessionnaires des droits de souscription, qui auront souscrit un nombre d'actions supérieure à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

Période de souscription :

La souscription aux 1 312 500 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible et ce, du **31 août 2010** au **21 septembre 2010 inclus (1)**

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en Bourse. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3 DT.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible n° 07 804 0077341695 327 88 ouvert sur les livres de AMEN BANK, agence MAHDIA et réservé à l'augmentation de capital de la SOPAT.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions à titre réductible, non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les **10 jours** à partir de la date de clôture des souscriptions à titre préférentiel, soit au plus tard le **1er octobre 2010**.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 1 312 500 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er Janvier 2010**.

Cotation en Bourse :

Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 10 500 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la SOPAT inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **31 août 2010**, droit de souscription détaché.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 1 312 500 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes aux quelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **31 août 2010 au 21 septembre 2010** inclus (1). Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° TN0007290018 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n°TN0007290042 durant la période de souscription préférentielle, soit du **31 août 2010** au **21 septembre 2010** Inclus(1). A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

(1)Les actionnaires et/ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 21 septembre 2010 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant la dite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **10-0710** en date du **17/08/2010**, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société de Production Agricole de Téboulba SOPAT sis à l'Avenue du 23 Janvier – 5080 Téboulba- BP 19, de la SICOFI intermédiaire en Bourse sis à la Rue 8300 Immeuble CIMMEF 2^{ème} étage MontPlaisir et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES (suite)AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE**SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II –2035– Ariana

La Société Air Liquide Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **21 867 125 dinars** à **23 855 025 dinars**, et ce, par l'incorporation de réserves pour un montant de **1 987 900 dinars** et l'émission de **79 516 actions nouvelles gratuites** de nominal 25 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **6 septembre 2010** à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite** pour **onze (11) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

La société Air Liquide Tunisie procédera à l'acquisition et l'annulation de 9 droits d'attribution, et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2010**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes Air Liquide Tunisie seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **6 septembre 2010**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **6 septembre 2010** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **6 septembre 2010**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **6 septembre 2010**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 AOUT 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,583%		
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,582%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,580%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,578%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,575%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,573%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,571%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,569%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,567%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,564%	997,563
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011	4,563%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,625%	1 019,564
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,734%	1 005,812
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,799%	1 036,674
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,855%	1 085,660
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,881%	1 115,864
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,945%	1 079,876
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 008,183
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 080,945
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,260
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 108,121
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		999,080

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIESICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	133,666	133,676		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,622	11,623		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,200	1,201		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,195	32,198		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,303	44,306		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	169,854	170,233		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	714,399	717,747		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	145,179	145,296		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	132,746	132,772		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	118,499	118,592		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	117,331	117,460		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	114,404	114,998		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
13	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 267,150	1 271,164		
14	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 230,611	2 237,527		
15	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	122,881	123,466		
16	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	123,031	123,563		
17	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 137,804	1 137,339		
18	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	129,795	131,179		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	167,387	167,908		
20	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	15,183	15,295		
21	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 858,410	5 863,867		
22	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 632,609	6 638,928		
23	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,377	2,375		
24	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,882	1,881		
25	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,202	1,211		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
26	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	106,881	106,891
27	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	103,167	103,177
28	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	103,677	103,687
29	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	101,688	101,698
30	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	102,263	102,273
31	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	105,423	105,432
32	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	102,514	102,525
31	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	102,592	102,603
32	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	102,759	102,769
33	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	104,538	104,548
34	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	101,576	101,587
35	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	102,902	102,913
36	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	102,801	102,810
38	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	104,832	104,841
39	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	104,799	104,808
40	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	101,635	101,644
41	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	101,717	101,726
42	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	103,032	103,043
43	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	101,112	101,122
45	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	104,991	105,001
46	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	102,975	102,985
47	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	101,377	101,387
48	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	103,258	103,269
49	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	103,452	103,461
50	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,869	100,878

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,416	10,417
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	102,642	102,653
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,975	100,985
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	100,719	100,729
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	77,748	77,903
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	163,819	164,068
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 615,239	1 619,076
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	115,154	115,303
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	124,681	124,893
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	108,216	108,386
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,643	16,667
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	288,951	289,233
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	54,530	54,608
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 319,225	2 322,983
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	80,936	81,126
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	59,437	59,543
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	104,881	105,004
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	116,035	116,187
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	114,579	114,836
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,871	11,876
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	13,041	13,051
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,397	17,439
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	18,226	18,273
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	12,743	12,802
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	133,807	134,367
76	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	136,167	136,296
77	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	130,548	130,651
78	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	21,428	21,458
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	103,162	103,459
80	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	108,953	109,143
81	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	149,268	151,894
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,698	10,700
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	127,185	127,641
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	118,499	118,645
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	177,242	177,875
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	156,460	156,903
87	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	136,753	136,919
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	10 217,298	10 254,768
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	172,865	173,247
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 482,210	1 487,527
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	107,137	108,229
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	111,460	111,725
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 336,595	10 332,777

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
-BNA-

Siège social : Rue Hédi Noura Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA-publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Abderrazak GABSI(GEM) et M. Samir LABIDI.

BILAN
Arrêté au 30 juin 2010

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	4.1	360 105	299 581	427 593
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	4.2	57 165	110 395	113 198
3- Créances sur la clientèle	4.3	4 786 781	4 276 694	4 357 967
a- Comptes débiteurs		665 089	556 821	498 119
b- Autres concours à la clientèle		3 622 386	3 177 085	3 342 963
c- Crédits sur ressources spéciales		471 861	515 343	489 440
d- Créances agricoles sur l'Etat		27 445	27 445	27 445
4- Portefeuille-titres commercial	4.4	298 132	307 414	311 799
5- Portefeuille d'investissement	4.5	351 485	327 813	310 557
6- Valeurs immobilisées	4.6	55 247	47 733	53 593
7- Autres actifs	4.7	65 492	65 378	73 753
a- Comptes d'attente & de régularisation		25 759	23 815	34 076
b- Autres		39 733	41 563	39 677
TOTAL ACTIF		5 974 407	5 435 008	5 648 460
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP		50 029	861	1
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	4.8	214 920	16 209	15 696
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	4.9	4 498 095	4 240 629	4 395 917
a- Dépôts à vue		1 156 272	977 248	1 108 078
b- Autres dépôts & avoirs		3 341 823	3 263 381	3 287 839
4- Emprunts et ressources spéciales	4.10	537 146	587 903	567 808
a- Emprunts matérialisés		47 837	62 003	52 576
c- Ressources spéciales		489 309	525 900	515 232
5- Autres passifs	4.11	139 342	165 022	176 114
a- Provisions pour passif et charges		12 337	5 842	7 833
b- Comptes d'attente & de régularisation		104 570	136 089	131 953
c- Autres		22 435	23 091	36 328
TOTAL PASSIF		5 439 532	5 010 624	5 155 536
CAPITAUX PROPRES				
1a- Capital social	4.12	160 000	100 000	160 000
1b- Actionnaires, capital non appelé		-	-	-25 000
2- Réserves	4.12	213 119	173 971	184 478
3- Actions propres	4.13	-3	-1 082	-3
4- Autres capitaux propres	4.12	133 000	133 000	133 000
5- Résultats reportés	4.12	28	103	150
6- Résultat de l'exercice	4.12	28 731	18 392	40 299
TOTAL CAPITAUX PROPRES		534 875	424 384	492 924
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		5 974 407	5 435 008	5 648 460

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 30 juin 2010

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
PASSIFS EVENTUELS				
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	5.1	659 089	698 029	714 665
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		84 235	91 443	100 641
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		414 854	446 586	454 024
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	160 000
HB2- Crédits documentaires		425 748	326 071	324 711
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		40 080	20 537	28 207
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		385 668	305 534	296 504
HB3- Actifs donnés en garantie		-	-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 084 837	1 024 100	1 039 376
ENGAGEMENTS DONNES				
HB4- Engagements de financement donnés		457 494	310 324	287 776
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		457 494	310 324	287 776
HB5- Engagements sur titres		5 865	8 189	8 795
<i>a - Participations non libérées</i>		1 676	5 216	5 216
<i>b - Autres</i>		4 189	2 973	3 579
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		463 359	318 513	296 571
ENGAGEMENTS RECUS				
HB6- Engagements de financement reçus		-	-	-
HB7- Garanties reçues	5.2	468 873	489 256	468 873

ETAT DES RESULTATS

Période du 01/01 au 30/06/2010

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
PR1- Intérêts et revenus assimilés	6.1	144 814	147 228	313 711
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		6 236	5 582	10 283
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		132 777	135 178	290 727
<i>c- Autres intérêts & revenus assimilés</i>		5 801	6 468	12 701
PR2- Commissions (en produits)	6.2	21 656	21 275	44 760
PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. financières	6.3	14 329	13 500	27 433
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	10 801	8 906	10 504
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		191 600	190 909	396 408
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	67 178	79 636	153 803
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		612	1 611	1 904
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		58 877	68 921	134 214
<i>c- Emprunts & ressources spéciales</i>		6 236	7 232	14 170
<i>d - Autres intérêts & charges</i>		1 453	1 872	3 515
CH2- Commissions encourues		594	479	1 056
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		67 772	80 115	154 859
PRODUIT NET BANCAIRE		123 828	110 794	241 549
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	-26 413	-27 255	-68 263
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	1 008	-3 147	-633
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		306	276	532
CH6- Frais de personnel (-)	6.8	46 524	44 526	95 465
CH7- Charges générales d'exploitation (-)		12 429	11 586	24 727
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		2 499	2 173	4 141
RESULTAT D'EXPLOITATION		37 277	22 383	48 852
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		30	-260	53
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)	6.9	8 576	3 731	8 606
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		28 731	18 392	40 299
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		28 731	18 392	40 299

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 01/01 au 30/06/2010

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		176 904	181 271	384 030
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-68 164	-82 753	-161 451
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		6 548	17 661	7 781
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-443 641	245 445	122 955
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		100 579	52 944	212 243
6- Titres de placement		0	0	-715
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-58 774	-48 927	-88 672
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-37 082	-14 765	-37 616
9- Impôt sur les sociétés		-4 173	-9 183	-13 542
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	7.1	-327 803	341 693	425 013
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		6 901	6 867	11 010
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-36 021	-8 913	1 417
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-4 145	-1 804	-9 587
4- Plus-values sur titres de participations			0	7 547
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	7.2	-33 265	-3 850	10 387
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
1- a- Rachat actions propres		0	2 238	3 551
b- Emission d'actions		25 000		45 000
2- Emission d'emprunts		0	50 000	50 000
3- Remboursement d'emprunts		-3 335	-10 789	-21 578
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-24 937	-27 824	-37 103
5- Dividendes versés		-12 108	-7 930	-7 914
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	7.3	-15 380	5 695	31 956
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-376 448	343 538	467 356
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		788 091	320 735	320 735
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	7.4	411 643	664 273	788 091

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2010

(Montants exprimés en mille dinars « mDT »)

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 160 millions de dinars, composé de 32 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Tunis, avenue Hédi Nouria. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 15 directions régionales, 3 succursales et 152 agences.

La Banque finance, outre les différents autres secteurs économiques, la quasi-totalité des besoins du secteur agricole en crédits.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente comme suit au 30 juin 2010 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
L'Etat Tunisien	7 517 319	37 586 595	23,492
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 431 632	12 158 160	7,599
Office des Céréales	1 964 560	9 822 800	6,139
Office de Commerce de la Tunisie	1 658 248	8 291 240	5,182
ETAP	1 296 042	6 480 210	4,050
Banque de Tunisie et des Emirates	1 225 603	6 128 015	3,830
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 006 979	5 034 895	3,147
Autres	14 899 617	74 498 085	46,561
TOTAL	32 000 000	160 000 000	100%

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1. Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.1.2. Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les engagements supérieurs à 50 mDT font l'objet d'une évaluation au cas par cas. Les provisions constituées sur ces engagements sont déterminées en tenant compte des garanties admises ainsi que des agios et intérêts réservés.

Il est à noter que compte tenu des difficultés de réalisation des anciennes garanties et des procédures appliquées lors des adjudications, une décote de 40% sur la valeur des garanties réelles a été opérée et ce, pour les dossiers de crédit dont l'ancienneté de transfert au contentieux remonte aux années 2007 à 2009. Pour les dossiers de crédit dont l'ancienneté de transfert au contentieux est antérieure à l'année 2007, la décote a été fixée à 100%.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les provisions requises sur les engagements ordinaires inférieurs à 50 mDT sont estimées selon une méthode d'extrapolation en fonction du taux de provisionnement des engagements supérieurs à 50 mDT.

Quant aux provisions requises sur les créances contentieuses inférieures à 50 mDT, elles ont été déterminées en appliquant à l'encours net des créances (après déduction des engagements sur fonds budgétaires, de ceux garantis par

le FNG et le FNE ainsi que des agios et intérêts réservés) des taux de provisionnement variant entre 30% et 100% en fonction de l'antériorité du transfert de ces créances au contentieux.

3.1.3. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

3.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1. Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.

Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.2.2. Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien ;
- les montants placés en fonds gérés chez SICAR INVEST.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur fonds gérés et emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- la valeur boursière pour les titres cotés ;
- la valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par SICAR INVEST sont constitués des participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession. Ces titres sont évalués, à la date de clôture, par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entité émettrice, et compte tenu de la couverture des risques par la SOTUGAR ou le FNG ainsi que des perspectives de recouvrement.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post comptés ou pré comptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieurs sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres. Elles sont acquises directement par la Banque ou à travers les fonds gérés déposés auprès de SICAR INVEST ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont imputées directement sur les capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Reclassements au niveau de certains postes des états financiers

Certains postes des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009 ont été retraités pour tenir compte des reclassements suivants :

(En mDT)

Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	Montant au 30 juin 2009
Commissions perçues sur change manuel	PR2	PR3	941
Pertes et profits sur cession travellers chèques	PR2	PR3	-1
Prêts sur le marché monétaire en dinars BCT	AC2	AC1	30 800
Intérêts à percevoir / prêts sur le marché monétaire en dinars BCT	AC2	AC1	5
Prêts sur le marché monétaire en devises BCT	AC2	AC1	89 883
Intérêts à percevoir / prêts sur le marché monétaire en devises BCT	AC2	AC1	116
Intérêts à percevoir / arrêté de comptes sociétés de leasing	AC3A	AC2	8
Intérêts à servir / arrêté de comptes sociétés de leasing	PA3A	PA2	5
Billets de banques étrangers en devises	AC1	PA3B	1 377
Titre de transaction et de placement (SIMPARG)	AC4	AC5	41
Titre de transaction et de placement (SFBT)	AC4	AC5	7
Titre de transaction et de placement (ESSOUKNA)	AC4	AC5	180
Titre de transaction et de placement (POS)	AC4	AC5	715
Provision sur titre de transaction et de placement (ESSOUKNA)	AC4	AC5	-14

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN**4.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 360 105 mDT au 30 juin 2010 contre 299 581 mDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 60 524 mDT due essentiellement à l'augmentation des avoirs auprès de la BCT en dinars.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Avoirs en caisse en dinars	28 493	29 506	31 579
Avoirs en caisse en devises	6 619	5 012	8 469
Avoirs auprès de la BCT en dinars	222 390	125 212	1 978
Avoirs auprès de la BCT en devises	5 960	9 792	7 878
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT	-	30 800	329 000
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	82 582	89 883	38 214
Intérêts à percevoir	1	121	54
Mouvements IBS	14 003	9 186	6 682
Avoirs auprès du CCP	57	-	570
Chèques TGT	-	69	3 169
TOTAL	360 105	299 581	427 593

4.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont passé de 110 395 mDT au 30 juin 2009 à 57 165 mDT au 30 juin 2010, soit une diminution de 53 230 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Créances sur les établissements bancaires :	57 131	107 391	110 256
- Comptes à vue	5 556	35 471	4 748
- Prêts sur le marché monétaire dinars	51 200	71 536	105 170
- Intérêts à percevoir	375	384	338
Créances sur les établissements financiers :	34	3 004	2 942
- Comptes à vue	-	2 996	2 908
- Intérêts à percevoir	34	8	34
TOTAL	57 165	110 395	113 198

4.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30 juin 2010 à 4 786 781 mDT contre 4 276 694 mDT au 30 juin 2009, enregistrant ainsi un accroissement de 510 087 mDT (11,9%). La structure de ces créances par nature se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Impayés en intérêts et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles :	667 940	308 667	-458		-299 643	676 506
- Comptes débiteurs	25 272	-	-		-	25 272
- Autres concours à la clientèle	360 389	48 237	-458		-40 814	367 354
- Crédits sur ressources spéciales	282 279	260 430	-		-258 829	283 880
Engagements commerciaux et industriels :	4 483 109	80 288	-7 879		-104 181	4 451 337
- Comptes débiteurs	658 296	15 937	-		-34 416	639 817
- Autres concours à la clientèle	3 638 664	50 535	-7 879		-57 781	3 623 539
- Crédits sur ressources spéciales	186 149	13 816	-		-11 984	187 981
Comptes courants associés	680	-	-		-	680
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	27 445	-	-		-	27 445
Provisions	-	-	-	-369 187	-	-369 187
TOTAL AU 30 JUIN 2010	5 179 174	388 955	-8 337	-369 187	-403 824	4 786 781
TOTAL AU 30 JUIN 2009	4 617 980	371 478	-9 832	-314 810	-388 122	4 276 694
TOTAL AU 31 DECEMBRE 2009	4 734 742	373 665	-12 282	-348 084	-390 074	4 357 967

Les dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif constatées au cours du premier semestre 2010 se sont élevées à 26,5 millions de dinars contre 27,3 millions de dinars au cours du premier semestre 2009.

4.4. Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 298 132 mDT au 30 juin 2010 contre 307 414 mDT au 30 juin 2009, soit une diminution de 9 282 mDT s'expliquant essentiellement par la baisse des bons du Trésor détenus par la Banque qui ont passé de 317 847 mDT au 30 juin 2009 à 306 417 mDT au 30 juin 2010.

Le portefeuille-titres commercial détenu par la Banque se détaille comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Titres à revenu variable :	172	137	149
- Titres cotés	149	149	1 49
- Provisions sur titres	-	-12	-
- Créances rattachées	23	-	-
Titres à revenu fixe :	297 960	307 277	311 650
- Bons du Trésor	306 417	317 847	318 039
- Créances et dettes rattachées	-8 457	-10 570	-6 389
TOTAL	298 132	307 414	311 799

4.5. Portefeuille d'investissement

Les titres d'investissement détenus par la Banque ont totalisé 351 485 mDT au 30 juin 2010 contre 327 813 mDT au 30 juin 2009.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Autres titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	Participations avec engagement de rétrocession	Agios réservés / portage	Total au 30/06/2010
Valeur brute au 30/06/2010 :	107 270	36 969	66 092	164 058	2 500	-207	376 682
- Valeur au 1 ^{er} janvier	103 105	24 909	46 092	164 262	2 500	-207	340 661
- Acquisitions/souscriptions	5 265	12 300	20 000	-	-	-	37 565
- Remboursements	-	-240	-	-204	-	-	-444
- Récupération souscription	-1 100	-	-	-	-	-	-1 100
Créances rattachées	1 955	381	3 553	29	-	-	5 918
Provisions au 30/06/2010 :	-18 915	-	-11 398	-	-802	-	-31 115
- Provisions au 1 ^{er} janvier	-20 438	-	-10 883	-	-802	-	-32 123
- Dotations de l'exercice	-235	-	- 515	-	-	-	-750
- Reprises de provisions	1 758	-	-	-	-	-	1 758
Valeur nette au 30/06/2010	90 310	37 350	58 247	164 087	1 698	-207	351 485
Valeur nette au 30/06/2009	87 478	19 943	43 209	175 215	2 241	-273	327 813
Valeur nette au 31/12/2009	82 721	25 103	36 918	164 325	1 697	-207	310 557

Les autres titres d'investissement sont composés essentiellement de souscriptions en emprunts obligataires (17 669 mDT) et en fonds communs de placement (19 300 mDT).

La répartition des titres de participation en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Titres cotés	45 258	37 153	37 153
Titres non cotés	61 413	66 350	65 353
Participations OPCVM	599	599	599
TOTAL	107 270	104 102	103 105

Les provisions sur titres de participation ont passé de 20 438 mDT au 31 décembre 2009 à 18 915 mDT au 30 juin 2010, et ce suite à la constatation, au cours du premier semestre 2010, de dotations supplémentaires pour un montant de 235 mDT et de reprises pour un montant de 1 758 mDT.

Les fonds gérés de la Banque, confiés à SICAR INVEST, se détaillent au 30 juin 2010 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins-values /cession actions propres	Solde au 30 juin 2010
Fonds géré 1	1997	4 500	-1 914	-187	2 399
Fonds géré 2	1997	2 057	-874	-239	944
Fonds géré 3	1998	5 550	-3 329	-1 170	1 051
Fonds géré 4	1999	7 350	-2 674	-	4 676
Fonds géré 5	2000	7 000	-1 374	-12	5 614
Fonds géré 6	2001	7 000	-1 052	-70	5 878
Fonds géré 7	2002	5 000	-253	-156	4 591
Fonds géré 8	2003	3 500	-	-30	3 470
Fonds géré 9	2005	1 500	-	-	1 500
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	5 000
Fonds géré 11	2007	2 500	-	-	2 500
Fonds géré 12	2008	8 500	-	-	8 500
Fonds géré 13	2009	20 000	-	-	20 000
<i>Sous-total</i>		79 457	-11 470	-1 864	66 123
Moins-values / Fonds géré 9 en instance d'affectation				-31	-31
TOTAL		79 457	-11 470	-1 895	66 092

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé à 11 398 mDT au 30 juin 2010 contre 10 883 mDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 515 mDT.

4.6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût d'acquisition historique y compris les frais et taxes non récupérables par la Banque.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureau	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

La valeur nette globale des immobilisations incorporelles et corporelles, au 30 juin 2010, s'établit comme suit :

	30/06/2009	31/12/2009	Acquisitions ou dotations	Cessions ou reprises	Affectation interne	30/06/2010
Immobilisations incorporelles :	5 102	6 441	505	-	-	6 946
- Logiciels	5 102	6 441	505	-	-	6 946
Amortissements :	-4 304	-4 569	-474	-	-	-5 043
- Logiciels	-4 304	-4 569	-474	-	-	-5 043
Total Net (1)	798	1 872	31	-	-	1 903
Immobilisations corporelles :	109 660	116 105	4 303	-	-662	119 746
- Terrains	5 008	2 934	-	-	-	2 934
- Constructions	47 313	45 986	866	-	-637	46 215
- Agencements, aménagements et installations	21 772	23 461	118	-	-	23 579
- Matériel de transport	1 463	2 015	343	-	-	2 358
- Mobilier et matériel de bureaux	31 214	32 202	-	-	-	32 202
- Immobilisations en cours	2 108	1 558	431	-	-16	1 973
- Mobilier et matériel de bureaux en stock	473	723	1 127	-	-	1 850
- Avances sur achat de mobilier et matériel de bureaux	183	468	1 276	-	-	1 744
- Dépenses nouvelles agences	126	1	52	-	-9	44
- Autres immobilisations	-	6 757	90	-	-	6 847
Amortissements :	-62 725	-64 384	-2 018	-	-	-66 402
- Constructions	-18 544	-18 855	-567	-	-	-19 422
- Agencements, aménagements et installations	-17 919	-18 362	-474	-	-	-18 836
- Matériel de transport	-1 327	-1 382	-98	-	-	-1 480
- Mobilier et matériel de bureaux	-24 935	-25 785	-879	-	-	-26 664
Total Net (2)	46 935	51 721	2 285	-	-662	53 344
TOTAL GÉNÉRAL (1) + (2)	47 733	53 593	2 316	-	-662	55 247

4.7. Autres actifs

Les autres postes d'actifs de la Banque ont totalisé 60 492 mDT au 30 juin 2010 contre 65 378 mDT au 30 juin 2009. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Comptes de régularisation actif :	25 759	23 815	34 076
- Débiteurs divers	2 185	3 797	5 199
- Etat, impôts & taxes	2 900	2 591	7 069
- Commissions de gestion à percevoir	3 730	3 246	4 691
- Ajustements devises	115	368	281
- Autres comptes	16 829	13 813	16 836
Autres :	39 733	41 563	39 677
- Prêts au personnel	31 213	32 135	31 769
- Charges reportées	9	35	16
- Stock cartes de retrait	2	2	404
- Dotations timbres postaux	25	24	25
- Dotations timbres fiscaux	5	5	5
- Dotations timbres spéciaux de voyage	39	28	83
- Dépôts et cautionnements	248	137	143
- Autres comptes	8 192	6 397	7 232
- Cession de créances	-	2 800	-
TOTAL	65 492	65 378	73 753

4.8. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 214 920 mDT au 30 juin 2010 contre 16 209 mDT au 30 juin 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 198 711 mDT qui résulte essentiellement des emprunts sur le marché monétaire dinars. Il se détaille comme suit :

➤ **Décomposition par nature de poste :**

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	211 422	11 994	12 823
Dépôts & avoirs des établissements financiers	3 498	4 215	2 873
TOTAL	214 920	16 209	15 696

➤ **Décomposition par nature de compte :**

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Comptes à vue	11 649	11 113	9 175
Emprunts sur le marché monétaire dinars	190 000	-	-
Emprunts sur le marché monétaire devises	13 189	4 858	6 486
Intérêts à payer	82	238	35
TOTAL	214 920	16 209	15 696

4.9. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 4 498 095 mDT au 30 juin 2010 contre 4 240 629 mDT au 30 juin 2009, enregistrant ainsi un accroissement de 257 466 mDT (6,1%). Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Dépôts en dinars :	3 992 761	3 844 987	4 006 167
- Dépôts à vue	880 121	766 022	917 965
- Dépôts d'épargne	1 476 016	1 357 647	1 466 067
- Bons de caisse	157 491	151 782	162 423
- Comptes à terme	209 190	206 524	219 939
- Comptes spéciaux de placement	1 144 708	1 214 160	1 054 291
- Certificat de dépôt	17 000	51 500	51 500
- Autres sommes dues à la clientèle	108 235	97 352	133 982
Dépôts en devises :	482 691	370 589	368 705
- Dépôts à vue	274 938	210 271	189 271
- Bons de caisse	9 096	8 960	9 020
- Comptes à terme	71 864	55 665	69 131
- Comptes de placement	120 085	87 191	92 048
- Autres sommes dues à la clientèle	6 708	8 502	9 235
Dettes rattachées :	22 643	25 053	21 045
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	1 213	955	842
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	65	215	23
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne, BC, CAT et autres produits financiers	27 186	33 545	29 418
- Intérêts servis d'avance sur BC et CSP	-5 821	-9 662	-9 238
TOTAL	4 498 095	4 240 629	4 395 917

4.10. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 537 146 mDT au 30 juin 2010 contre 587 903 mDT au 30 juin 2009. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Emprunts obligataires	47 837	51 214	52 576
Emprunt ABC Bahreïn	-	10 789	-
Ressources spéciales	543 266	593 892	578 773
Couverture TUNIS RE	-57 934	-73 987	-68 147
Intérêts à payer	3 977	5 995	4 606
TOTAL	537 146	587 903	567 808

4.11. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 139 342 mDT au 30 juin 2010 contre 165 022 mDT au 30 juin 2009. Ils se présentent comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Etat, impôts et taxes	3 746	6 153	11 194
Impôt sur les sociétés	8 576	3 731	8 606
Organismes sociaux	7 795	7 209	20 801
Créditeurs divers	22 435	23 091	36 328
Autres comptes de régularisation passif	87 322	113 425	88 899
Comptes d'ajustement devises	3 162	5 555	1 892
SWAPS devises	-6 030	16	561
Provisions pour passifs et charges	12 336	5 842	7 833
TOTAL	139 342	165 022	176 114

4.12. Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la Banque de ses propres actions) ont totalisé 534 878 mDT au 30 juin 2010 contre 425 466 mDT au 30 juin 2009 et 492 927 mDT au 31 décembre 2009.

Les mouvements des capitaux propres de la Banque survenus au cours du premier semestre 2010 s'analysent comme suit :

	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2009	Affectation du résultat 2009	Résultat au 30/06/2010	Autres mouvements	Solde au 30/06/2010
Capital social	100 000	160 000	-	-	-	160 000
Actionnaires, capital non appelé	-	-25 000	-	-	-	-
Dotation de l'Etat	133 000	133 000	-	-	-	133 000
Réserves légales	10 000	10 000	2 023	-	-	12 023
Réserves extraordinaires	44 587	34 727	300	-	-	35 027
Réserves à régime spécial	13 703	13 703	4 098	-	-	17 801
Réserves pour réinvestissements exonérés	38 824	38 824	21 350	-	-	60 174
Primes d'émission et de fusion	35 077	55 077	-	-	-	55 077
Réserves pour fonds social	31 780	32 147	500	-	370	33 017
Résultats reportés avant répartition	-	150	-150	-	-	-
Résultats reportés après répartition	103	-	28	-	-	28
Résultat net de l'exercice	18 392	40 299	-40 299	28 731	-	28 731
TOTAL	425 466	492 927	-12 150	28 731	370	534 878

Aux termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la dotation de l'Etat s'élevant à 133 000 mDT est non remboursable jusqu'à rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

Les autres mouvements concernent les intérêts perçus au titre des prêts accordés sur le fonds social, et ce pour un montant de 370 mDT.

4.13. Actions propres

Les actions propres détenues par la Banque s'élèvent à 3 mDT au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 contre 1 082 mDT au 30 juin 2009.

	Solde au 30/06/2009	Solde au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Solde au 30/06/2010
Actions propres rachetées directement	2	3	-	-	-	3
Actions propres rachetées à travers les fonds gérés	1 080	-	-	-	-	-
Provisions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 082	3	-	-	-	3

5. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 659 089 mDT au 30 juin 2010 contre 698 029 mDT au 30 juin 2009. Il se décompose comme suit :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
En faveur d'établissements bancaires :	84 235	91 443	100 641
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	84 235	91 443	100 641
En faveur de la clientèle :	414 854	446 586	454 024
- Débiteurs par avals et acceptations	50 519	38 732	56 560
- Débiteurs par lettres de garanties	81 976	69 609	85 228
- Débiteurs par obligations cautionnées	14 458	14 536	10 025
- Débiteurs par cautions fiscales	46 268	44 090	49 545
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	195 175	180 287	179 422
- Avals emprunts obligataires	8 980	8 734	8 075
- Avals billets de trésorerie	16 900	90 350	64 950
- Débiteurs par cautions bancaires taxations d'office	578	248	219
En faveur de l'Etat	160 000	160 000	160 000
- Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000	160 000
TOTAL	659 089	698 029	714 665

5.2. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 30 juin 2010 des éléments suivants :

	Solde au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2009	Solde au 31 décembre 2009
Garanties reçues des banques et des compagnies d'assurance	4 548	4 548	4 548
Garanties reçues de l'Etat	206 012	209 770	206 012
Garanties reçues de la clientèle	258 313	274 938	258 313
TOTAL	468 873	489 256	468 873

6. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT**6.1. Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 144 814 mDT au 30 juin 2010 contre 147 228 mDT au 30 juin 2009, enregistrant ainsi un accroissement de 1,6 %. Ils se ventilent comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	6 236	5 582	10 283
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	6 036	4 850	9 253
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	50	604	809
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	85	78	101
- Gains/report sur opérations de SWAPS	65	50	120
Opérations avec la clientèle :	132 777	135 178	290 727
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	22 951	23 177	48 795
- Intérêts sur crédits à la clientèle	109 826	112 001	241 932
Autres intérêts et revenus assimilés	5 801	6 468	12 701
TOTAL	144 814	147 228	313 711

6.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque ont totalisé 21 656 mDT au 30 juin 2010 contre 21 275 mDT au 30 juin 2009. Elles s'analysent comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	10 666	10 845	23 364
Commissions sur opérations monétique	1 197	1 322	2 936
Commissions sur opérations de change	558	361	715
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 044	1 056	2 092
Commissions sur location de coffre-fort	8	7	21
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	4 199	3 999	7 962
Commissions de gestion des fonds budgétaires et extérieurs	926	820	2 057
Commissions sur avals billets de trésorerie	142	208	380
Commissions diverses	2 916	2 657	5 233
TOTAL	21 656	21 275	44 760

6.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 14 329 mDT au 30 juin 2010 contre 13 500 mDT au 30 juin 2009. Ils se détaillent comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	9 983	10 434	20 962
- Intérêts nets sur bons du Trésor	9 961	10 420	20 895
- Dividendes & revenus assimilés	22	14	16
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	51
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	4 346	3 066	6 471
- Résultat positif/négatif sur opérations de change	3 021	1 882	3 914
- Commissions sur change manuel	1 325	1 184	2 557
TOTAL	14 329	13 500	27 433

6.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 10 801 mDT au 30 juin 2010 contre 8 906 mDT au 30 juin 2009, soit une amélioration de 21,3%. Ils se décomposent comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Revenus des titres de participation	8 410	7 753	8 456
Revenus des obligations	363	169	339
Revenus des fonds gérés	2 028	984	1 709
TOTAL	10 801	8 906	10 504

6.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 67 178 mDT au 30 juin 2010 contre 79 636 mDT au 30 juin 2009, soit une regression de 15,6%. Ils s'analysent comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	612	1 611	1 904
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	496	1 119	1 275
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	13	10	25
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	91	341	459
- Deport/report sur opérations de SWAPS	12	141	145
Opérations avec la clientèle	58 877	68 921	134 214
- Intérêts sur comptes à vue	2 505	2 169	4 559
- Intérêts sur comptes d'épargne	19 212	19 557	38 726
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	37 160	47 195	90 929
Emprunts	6 236	7 232	14 170
Autres intérêts et charges	1 453	1 872	3 515
TOTAL	67 178	79 636	153 803

6.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 26 413 mDT au 30 juin 2010 contre 27 255 mDT au 30 juin 2009. Il se ventile comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-46 765	-35 169	-95 990
Créances cédées ou passées par pertes	-835	-13 837	-17 065
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passifs	25 663	21 750	49 297
Dotations aux provisions pour risques divers	-4 504	-	-4 569
Reprises sur provisions diverses	28	-	63
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	-	1	1
TOTAL	-26 413	-27 255	-68 263

Il est à noter que la Banque est actuellement soumise à une vérification approfondie de sa situation fiscale. Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la Banque.

6.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 1 008 mDT au 30 juin 2010 contre -3 147 mDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-235	-3 275	-5 788
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-515	-	-2 835
Plus-values de cession du portefeuille d'investissement	-	-	4 094
Gains de change sur portefeuille d'investissement	-	-	3 453
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-	-167	-584
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 758	295	580
Reprises sur provisions pour fonds gérés	-	-	447
TOTAL	1 008	-3 147	-633

6.8. Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés au 30 juin 2010 à 46 524 mDT contre 44 526 mDT au 30 juin 2009, soit une augmentation de 1998 DT (4,5%). Ils se décomposent comme suit :

	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Salaires	36 539	34 956	71 402
Charges sociales et fiscales	7 039	7 054	19 355
Autres charges du personnel	2 946	2 516	4 708
TOTAL	46 524	44 526	95 465

6.9. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan). Pour le premier semestre 2010, elle a été déterminée selon l'hypothèse d'un réinvestissement exonéré (en fonds gérés) de 5 000 mDT, et ce comme suit :

Résultat net comptable	28 730 663
Réintégrations :	63 226 475
- Amendes et pénalités	364
- Charges non déductibles	2 113 524
- Timbres de voyage	840
- Provisions pour créances douteuses	46 765 235
- Provisions pour risques divers	4 503 910
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	235 675
- Provisions pour dépréciation des titres sur fonds gérés	514 782
- Créances abandonnées	516 408
- Impôt sur les sociétés	8 575 737
Déductions :	-9 837 812
- Revenus des actions	-8 431 899
- Dividendes sur fonds gérés	-1 405 913
Résultat corrigé	82 119 327
Moins :	
- Provisions déductibles pour dépréciation des titres sur fonds gérés	-257 391
- Provisions pour créances douteuses	-46 765 235
Résultat fiscal	35 096 700
Dégrèvements fiscaux :	-10 594 595
- Fonds gérés	-5 000 000
- Participations exonérées	-5 594 595
Résultat imposable	24 502 105
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)	8 575 737

7. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

7.1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de la période allant du 31 décembre 2009 au 30 juin 2010, un flux de trésorerie net négatif de 327 803 mDT s'expliquant comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 108 740 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation (en net) de 100 579 mDT ;
- Les crédits à la clientèle ont diminué (en net) de 443 641 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 58 774 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 34 707 mDT.

7.2. Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du premier semestre 2010, un flux de trésorerie net négatif de 33 265 mDT provenant, d'une part, de l'acquisition d'actifs de portefeuille d'investissement et d'immobilisations incorporelles et corporelles respectivement pour 36 021 mDT et 4 145 mDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement pour un montant cumulé de 6 901 mDT.

7.3. Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours du premier semestre 2010, un flux de trésorerie net négatif de 15 380 mDT provenant des remboursements d'emprunts pour 3 335 mDT, de la diminution des ressources spéciales de 24 937 mDT et de la distribution de 12 108 mDT de dividendes, compensés en partie par la libération d'actions émises pour 25 000 mDT.

7.4. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique renferme les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont totalisé 411 643 mDT au 30 juin 2010 contre 788 091 mDT au 31 décembre 2009, soit une variation négative de 376 448 mDT. Elles se décomposent comme suit à la fin du premier semestre 2010 :

Liquidités en dinars tunisiens :	281 491
- Caisse dinars	28 493
- Avoirs à la BCT dinars	222 390
- Avoirs en CCP	57
- Mouvements IBS	14 002
- Chèque TGT à encaisser	-
- Placements en dinars	21 200
- Correspondants débiteurs en dinars	5 350
- Correspondants créditeurs en dinars	-10 001
Liquidités en devises :	93 703
- Caisse devises	6 619
- Avoirs à la BCT devises	5 944
- Correspondants débiteurs en devises	206
- Correspondants créditeurs en devises	-1 648
- Placements en devises	82 582
Emprunts en dinars	-240 000
Emprunts en devises	-13 189
Placements supérieurs à 3 mois (*)	289 638
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 30/06/2100	411 643

(*) Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE LA BANQUE NATIONALE
AGRICOLE (BNA) ARRETES AU 30 JUIN 2010**

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA),

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole (BNA) arrêtés au 30 juin 2010.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2010, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de direction et d'administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec les responsables de la Banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, de ce fait, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour les besoins de la certification, dont notamment l'examen au cas par cas de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des intérêts et agios réservés et des provisions devant être constituées, au 30 juin 2010, au titre des créances classées ou d'autres actifs de la Banque. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers intermédiaires font apparaître un total des capitaux propres de 534.875 KDT, dont un bénéfice net de la période de 28.731 KDT. Ce résultat semestriel a été arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions et du résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif de 26.413 KDT, et d'un d'impôt sur les sociétés de 8.576 KDT déterminé en opérant une déduction pour réinvestissement exonéré de 5.000 KDT à réaliser ultérieurement.

Compte tenu de ce qui précède et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Nationale Agricole (BNA) au 30 juin 2010 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 août 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GENERALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI, Partner

SAMIR LABIDI